

Règlement intérieur – Vertikaz

Objet. Le présent règlement a pour but d'assurer la sécurité, l'hygiène, le confort et la bonne ambiance pour toutes et tous. Son respect est **obligatoire** pour l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement (adhérents, visiteurs, encadrants, prestataires).

Acceptation. L'accès à la salle vaut acceptation sans réserve du présent règlement, des consignes affichées, ainsi que des Conditions Générales de Vente.

1) Accès & conditions d'admission

1. **Horaires.** L'accès est autorisé durant les horaires affichés ou annoncés. La direction peut modifier les horaires/fermetures (travaux, événements, jours fériés, sécurité, etc).
 2. **Âge & mineurs.**
 - o Moins de 12 ans : présence d'un **adulte responsable** obligatoire, 1 adulte pour **max. 2 enfants**.
 - o 12-17 ans : accès avec **autorisation parentale** signée ; encadrement renforcé en séance scolaire/club.
 3. **État de santé.** Chaque pratiquant déclare être apte à la pratique de l'escalade.
 4. **Alcool, drogues.** Accès interdit à toute personne sous l'emprise d'alcool ou de substances altérant la vigilance.
 5. **Comportement.** Attitude respectueuse exigée. Aucune violence, harcèlement, propos discriminatoires, dégradation ou mise en danger d'autrui.
 6. **Animaux.** Interdits dans les zones de pratique. Tolérés à l'extérieur uniquement, tenus en laisse et sous entière responsabilité du propriétaire.
-

2) Zones de pratique & priorités

1. **Surfaces de chute.** Interdit de stationner, s'asseoir, passer ou jouer **sous un grimpeur**. Priorité absolue au grimpeur.
 2. **Itinéraires & volumes.** Ne pas modifier, déplacer ou visser/dévisser prises et volumes. Seul le staff est autorisé au routage/setting.
 3. **Zones fermées.** Toute zone balisée/fermée (ouverture de bloc, nettoyage, compétition) est strictement interdite.
-

3) Règles spécifiques

1. **Échauffement & progression.** Échauffement fortement recommandé. Adaptez la hauteur à votre niveau. **Redescendre par les prises de descente** ; sauter est un dernier recours.

-
2. **Pareur.** Recommandé pour débutants, enfants et passages engagés ; mains vers les omoplates/bassin, sans pousser et en accompagnant la chute éventuelle.
 3. **Chutes.** Regardez **avant** de descendre.
 4. **Magnésie.** Magnésie liquide privilégiée ; brossage des prises recommandé après chaque passage. Éviter les nuages de magnésie. Pour le bien-être de tous, nous encourageons une utilisation raisonnée de cette dernière.
-

4) Équipement, tenue & hygiène

1. **Chaussons. Obligatoires** sur les murs. Pieds nus interdits.
 2. **Tenue.** Vêtements de sport adaptés ; retirer bijoux, bagues et objets saillants. Cheveux attachés.
 3. **Propreté.** Utiliser les poubelles, nettoyer magnésie et traces. Les savates et chaussures de ville restent hors tapis.
 4. **Sacs & objets.** Laisser les sacs en zones dédiées. Pas d'encombrement des circulations, sorties de secours, aires de chute.
 5. **Vestiaires.** Casiers à disposition sous votre responsabilité. La salle décline toute responsabilité en cas de perte/vol/détérioration.
-

5) Mineurs & publics spécifiques

1. **Surveillance.** Les parents/accompagnateurs surveillent activement les enfants en permanence.
 2. **Comportements à risque.** Interdits : courir, jouer sur les tapis, passer sous les grimpeurs, lancer des objets, grimper sans adulte responsable, ne pas grimper en dehors des zones dédiées (charpente métallique).
 3. **Groupes/anniversaires.** Respect des consignes spécifiques communiquées à l'organisateur. Ratio d'encadrement adapté exigé.
-

6) Cours, coaching & événements

1. **Encadrement.** Seuls les moniteurs habilités par Vertikaz peuvent encadrer/enseigner contre rémunération dans la salle.
2. **Briefings sécurité.** Obligatoires pour compétitions, stages, événements privés ; l'organisateur veille au respect du présent règlement.
3. **Photographie/vidéo.** Autorisées si elles ne gênent pas ; ne pas utiliser flash dirigé vers grimpeurs ; respect du droit à l'image des personnes.

7) Matériel : location, usage & vérifications

1. **Location.** Le matériel loué (chaussons, etc) doit être rendu en fin de séance, propre et en bon état.
 2. **Dégradations/pertes.** Facturation au prix de réparation/remplacement. Toute anomalie est à signaler immédiatement au staff.
-

8) Sécurité, incidents & premiers secours

1. **Signalement.** Tout accident, chute avec suspicion de blessure, matériel endommagé ou comportement dangereux doit être signalé sans délai.
 2. **Premiers secours.** Une trousse est disponible à l'accueil. Suivez les instructions du personnel ; évitez de déplacer une personne blessée sauf danger imminent.
 3. **Évacuation.** En alarme, cessez l'activité, rejoignez calmement les issues et le point de rassemblement. Respectez les consignes du personnel.
 4. **Objets dangereux.** Interdits dans l'enceinte (couteaux non utilitaires, sprays irritants, etc.).
-

9) Hygiène de vie, confort & éco-gestes

1. **Alimentation.** Boissons fermées autorisées hors tapis ; nourriture dans les zones prévues uniquement.
 2. **Respect des lieux.** Brosser les prises après usage, économiser l'eau, trier les déchets. Aidez-nous à garder la salle et les vestiaires propres.
 3. **Eco-gestes.** Pensez à éteindre les lumières inutiles.
-

10) Données personnelles & image

1. **Données.** Les informations collectées sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez de droits d'accès, rectification, opposition et effacement (contact : contact@vertikaz.fr).
 2. **Image.** Vertikaz peut réaliser des photos/vidéos à des fins de communication. Vous pouvez vous y opposer par écrit (à l'inscription ou à tout moment).
-

11) Responsabilité & assurances

1. **Responsabilité de chacun.** La pratique de l'escalade comporte des risques que chaque usager accepte en connaissance de cause.
 2. **Assurance personnelle.** Responsabilité civile est recommandée, et assurance couvrant les dommages corporels liés à la pratique.
 3. **Biens personnels.** Vertikaz n'est pas responsable des vols/pertes/dégradations des effets personnels (vestiaires non surveillés).
 4. **Non-respect du règlement.** La direction peut exclure temporairement ou définitivement un usager en cas d'infraction grave/répétée.
-

12) Dispositions finales

1. **Modifications.** Vertikaz peut adapter le présent règlement pour des raisons de sécurité, d'organisation ou légales. La version à jour est affichée.
 2. **Interprétation.** En cas de doute, les consignes du personnel priment.
 3. **Contact sécurité & réclamations :** contact@vertikaz.fr.
-

SAS Vertikaz – 7 Allée du commerce, 97410 Saint Pierre

Siret : 937 736 650 00022